



Budget et finances : une situation saine

Point sur le budget 2020 :

En 2020, la pandémie a affecté le budget, en occasionnant des dépenses supplémentaires pour l'achat de masques, de gel, d'équipements de protection. L'annulation de certaines festivités a compensé le manque à gagner des recettes du périscolaire. Ainsi, l'épidémie a conduit une augmentation de dépenses de 25 000 €.

Rapport d'Orientation Budgétaire :

Le rapport d'orientation ci-joint montre que :

- Le budget de fonctionnement de l'année 2020 est similaire aux années précédentes.
- Les dépenses d'investissement pour l'année 2020 se sont établies à 800,000€.
- La dette de la commune fin 2020 était de 458,000€. Soit une capacité de désendettement de 1.1 année. Ramené au nombre d'habitants, le poids de la dette (243€/hab.) nous positionne largement sous la moyenne de la strate des communes de même taille (585€/hab.).

Budget 2021, un budget dans l'action :

Le budget 2021 est en copie ci joint :

Comme pour les budgets des années précédentes, le budget 2021 s'inscrit dans un contexte de maîtrise de nos dépenses mais également d'un souhait d'améliorer la vie des habitants.

Afin de donner priorité aux dépenses d'investissement, nous continuons l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

En investissement, les dépenses seront financées par de l'autofinancement, des subventions, le tout sans emprunt.

Dans le domaine des investissements prévus en 2021, le conseil municipal s'est réuni en groupe de travail pour identifier les projets à réaliser pour les 10 ans à venir et a fait le choix des projets à réaliser.

Pour 2021, la priorité est donnée à :

- La réhabilitation de l'espace Esperance (fin pour avril 2022)
- La voirie (bas de la rue du Fossé, rue de la colline, rue des vergers et rue du Herrenfluh)
- L'aménagement du parking en face de la maison forestière
- L'aménagement des allées du cimetières
- La réhabilitation de l'espace Frantz,
- La sécurité informatique (ransomware) des données de la mairie

- L'installation d'un défibrillateur
- Actualisation du site internet de la commune
- Renouvellement de l'équipement informatique des écoles

Et études de projets jeunes, habitat seniors, réfection mairie et vidéo protection

Fiscalité :

Afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants il n'y aura pas augmentation des taux de la fiscalité des ménages. Les taux et abattements restent identiques depuis 2016.